

Nom de l'école
POMMIER

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du 17 / 10 /2022



Adresse ST MARTIN
DU MONT

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Vuillaume			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Agnès CHAPOUTOT	x		
Maire : Brigitte DONGUY		x	
Conseiller municipal : Cécile COTE	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Carole CRASSIN	x		
Béatrice PONCET	x		
Stéphanie CHENAVAZ	x		
Véronique JEAN	x		
Sandrine CORDOVADO	x		
Nathalie SANSONNE	x		
Alice PONCET	x		
Katia HAYES		x	
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Lucie TROIANO	x		
Gaelle BARATAY		x	
Émilie CHABERT	x		
Camille BERTHELOT	x		
MORGANE FURIC	x		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM Sandrine TESSIER Nathalie BUCLET	x		
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 17 / 10 /2022

Le président, directeur de l'école
Nom : CHAPOUTOT

Le secrétaire, (fonction)
Nom : CHAPOUTOT

Signature

Signature



Date :18/10/2021

Heure de début :18H00

Ordre du jour :

- ⇨ Points d'information :

- Projet d'École : Projets pour l'année scolaire 2022-2023/ Informations générales

-Règlement intérieur

-Informations Mairie

- ⇨ sujet 1

Projet d'école : projets et sorties de l'année

Le nouveau projet d'école est en cours d'élaboration, il sera présenté lors du prochain conseil d'école. Il comportera notamment un axe sur la santé (certains projets de classe cette année prendront déjà en compte cet axe santé) ainsi que l'élaboration d'une charte commune pour la bonne utilisation de la cour côté primaire sur les temps scolaires et périscolaires.

Projets de classes

Projets communs à plusieurs classes :

Classes PS, MS/GS et GS/CP :

-Carnaval de printemps.

-Opération « Graines de lecteurs » en partenariat avec la bibliothèque municipale.

Classes : CP/CE1, CE1/CE2 :

-Action solidaire : « Un dessin contre la faim »

Classes : CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 : projet en lien avec l'environnement « Un berger dans ma classe », sous condition d'une réponse positive.

PS : la classe échangera avec la classe de Certines. Les deux classes travailleront sur le projet « Du jardin/de la ferme à l'assiette »

Des ateliers autour de l'alimentation auront lieu en classe.

Les élèves visiteront une ferme et assisteront à un spectacle/documentaire sur le jardin présenté par « Planète mômes ».

MS/GS et GS/CP : travail autour du thème de l'habitat. Intervenants ponctuels dans les métiers de la construction. Sorties envisagées à confirmer : Musée des planons, château des Allymes, visite d'une ferme.

Spectacle/documentaire sur Les dangers de la maison présenté par « Planète mômes ».

CP/CE1 : projet jardin (animation en classe+ animation à la ferme), projet autour de l'alimentation (fruits et légumes) : « J'en mange 5 ».

CE2/CM1 : Projet ciné lecture (si possible), sortie en lien avec les sciences envisagée.

CM1/CM2 : Classe découverte : lieu dévoilé progressivement par des indices.

- ⇒ sujet 2

Les modifications suivantes sont apportées :

8/ RESTAURATION SCOLAIRE, ATELIER PERISCOLAIRE, CAR

- Tout enfant scolarisé peut être inscrit au restaurant scolaire et à l'atelier périscolaire.
- Pour pouvoir manger au restaurant scolaire, inscription et paiement sur le site 3D Ouest (mairie).
- Pour bénéficier de l'atelier périscolaire prendre contact auprès du directeur au 07.76.57.15.43 ou par mail accueil.loisirs.smm@sauvegarde01.fr
- Pour être autorisé à prendre le car, il faut être muni d'une carte, inscription obligatoire sur la plateforme www.rubisjunior.grandbourg.fr. Les enfants n'ayant pas encore 3 ans peuvent prendre le bus.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

- ⇒ sujet 3

Informations générales :

- **Exercice d'évacuation en cas d'incendie** : Un exercice d'évacuation a eu lieu dans chaque bâtiment le 27 septembre 2022 : les enfants sont sortis rapidement et dans le calme.

-Exercice PPMS :

Un exercice de confinement dans le cadre du PPMS « Attentat intrusion » aura lieu le mardi 18 octobre 2022.

Cycle natation : Les séances de natation concernent les classes de CP/CE1 (piscine Plein soleil) et CE2/CM1 (piscine Carré d'eau). A la fin de leur cycle, les élèves de CE2/CM1 passeront l'ASSN (Attestation du Scolaire du « Savoir Nager ») obligatoire en fin de cycle 3.

Les séances et le transport sont pris en charge par la Communauté d'Agglomération CA3B.

-Cycle tennis : Il devrait être reconduit après les vacances de Noël.

-Sport au plateau sportif : partenariat avec les éducateurs du club de foot

Les séances financées par le Sou des écoles et la mairie (transport) ont débuté en septembre par un cycle athlétisme. Les classes concernées sont : GS/CP CP/CE1 CE1/CE2 CE2/CM1 CM1/CM2. Après les vacances, les classes participeront à un cycle sport collectif (football pour les GS/CP) et handball pour les autres classes.

-Santé scolaire :

-Les élèves de petite section bénéficient d'un dépistage orthoptique (novembre).

-PAI : rappel

Le PAI est établi pour toute la scolarité à l'intérieur de l'établissement. Chaque année il est actualisé à la demande de la famille avec une ordonnance récente et le médicament avec une date valide pour l'année scolaire. Les 3 signatures obligatoires sur le PAI sont celles des responsables légaux, du médecin et du directeur.

Il appartient aux parents de diffuser le PAI (document et médicaments) autant que nécessaire aux responsables des autres structures accueillant l'enfant sur les temps périscolaires (restauration...).

-Éducation à la sexualité

Pour information. Enseignements primaire et secondaire –Éducation à la sexualité

La circulaire du 30/09/2022 rappelle le Code de l'éducation, article L. 312-16, qui oblige à dispenser 3 séances par an d'éducation à la sexualité, dans le cadre de la circulaire n°2018-111. L'enjeu est important pour appréhender dès le plus jeune âge la question du consentement, la connaissance de son corps et le respect dû à autrui. La finalité est la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Le Conseil d'école sera informé des modalités et approches pédagogiques lors des prochains Conseils d'école.

- ⇒ Sujet 4

Informations mairie :

-Le conseil municipal d'enfants a été élu et sera installé samedi 22 octobre.

-Dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire, des traçages supplémentaires et des jeux ont été ajoutés dans la cour côté primaire. Des traçages supplémentaires sont également demandés dans la cour côté maternelle par les ATSEM qui surveillent le temps de cantine.

-Les horaires des services de transports ont été modifiés début octobre afin d'équilibrer les effectifs dans le car mais surtout de garantir la sécurité des enfants.

-Les demandes des enseignantes concernant les ordinateurs dans les classes seront prises en compte pendant les congés d'octobre.

Date du prochain conseil d'école : lundi 6 mars 2023 à 18H00